

Enquête sur les consommations culturelles des bibliothécaires :

→ EFFETS DU RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL

DAVID-JONATHAN BENRUBI
david-jonathan.benrubi@enssib.fr

David-Jonathan Benrubi est archiviste-paléographe, conservateur stagiaire des bibliothèques en formation à l'Enssib (DCB 17).

Dans le cadre d'un numéro consacré à l'environnement professionnel, il a semblé opportun de présenter les résultats d'une enquête par questionnaire autoadministré sur les lectures, les consommations télévisuelles et cinématographiques et l'utilisation d'internet des personnes travaillant dans les bibliothèques françaises (voir encadré ci-contre). Un quart de siècle après le volet « pratiques culturelles » de l'étude de Bernadette Seibel sur la sociologie de la profession¹, une des problématiques principales de l'enquête était de mesurer l'inscription ou non des bibliothécaires dans certaines grandes

mutations des pratiques et consommations culturelles. Cette question rejoint à la fois des préoccupations récurrentes de la profession et une tendance actuelle de la sociologie à donner à l'âge et à la génération la primauté sur la position sociale. Elle occupera la première partie de cet article. Dans un second temps, on étudiera la consommation par les bibliothécaires de deux catégories de biens culturels généralement assimilés à la culture des jeunes : le manga et le jeu vidéo. On commencera par donner, à partir de nos données d'enquête, un aperçu du profil culturel des bibliothécaires.

Des pratiques culturelles indépendantes de l'âge ?

Souvent forts lecteurs, grands consommateurs de sorties culturelles, utilisateurs à titre privé des ressources informatiques, mais peu amateurs de télévision, les bibliothécaires, qui constituent une population à forte composante féminine, diplômée, urbaine et même, du fait des départs à la retraite, en cours de rajeunissement, correspondent bien au profil de la « culture contemporaine cultivée » construit par Dominique Pasquier, Fabienne Gire et Fabien Granjon à partir des données de l'enquête Entrelacs². Même par rapport à ce modèle, les

1. Bernadette Seibel, « Pratiques culturelles des bibliothécaires », dans *Les pratiques culturelles des bibliothécaires*, Valence, Agence de coopération régionale pour la documentation (Les cahiers de coopération, 7), 1990. Notre travail s'inspire naturellement de cette première enquête dont il faut souligner l'aspect précurseur : il est rare, encore aujourd'hui, de voir les producteurs ou médiateurs culturels passés au crible d'une enquête sur leurs propres consommations ou pratiques. Il s'en démarque sur deux points. L'hypothèse principale de B. Seibel est qu'il existe une homologie entre la structuration des loisirs des bibliothécaires et celle de leur situation professionnelle – typiquement le genre d'articulation d'inspiration bourdieusienne aujourd'hui remise en cause. L'enjeu épistémologique mis en avant par la sociologue étant de relier la sociologie des professions et celle des loisirs, il s'avère que son questionnaire, détaillé sur les modalités d'exercice et de perception du métier (cf. *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, Paris, La Documentation française, 1988), est plus superficiel sur les pratiques culturelles.

2. Fabienne Gire, Dominique Pasquier, Fabien Granjon, « Culture et sociabilité. Les pratiques de loisirs des Français », *Réseaux*, 145-146 (2007), p. 185-186.

Et nous ? L'enquête

Réduire à trois domaines – le livre et la bande dessinée, la télévision et le cinéma, l'informatique et internet – le champ de l'enquête a permis de les travailler en profondeur. Au sacrifice d'autres domaines des consommations culturelles, tels que la musique (pour un terrain d'enquête historiquement privilégié par les sociologues de la culture), la radio, la presse... Au sacrifice aussi d'une conception plus englobante des pratiques culturelles : productions culturelles, vie associative... Les listes d'auteurs, de films, etc., ont été constituées en fonction de la capacité de chaque *item* à agir comme marqueur culturel et en respectant un critère d'actualité (publication ou production récente).

Le questionnaire a été administré en 2008 via internet – espace où il a été diffusé par les listes de diffusion professionnelles et médiatisé par la biblio-blogosphère –, en face à face (lors d'événements tels que le Congrès de l'ABF à Reims, les Rencontres Henri-Jean Martin à l'Enssib), et par courrier auprès de responsables d'établissements qui ont bien voulu le relayer auprès de leurs collègues. Après élimination des réponses non exploitables, un corpus de 1 639 réponses a été retenu. Dans ce corpus sont notamment sous-représentés les agents de catégorie C (15 %

de l'échantillon) et les personnes travaillant en documentation universitaire ou assimilée. En l'absence de données postérieures à 2000 sur la structure sociodémographique de la profession, aucune pondération n'a été appliquée à l'échantillon. Le biais internet est contrôlé grâce à la constitution d'une sous-population d'enquêtés en face à face. Mais le véritable questionnement sur la représentativité de l'échantillon tient moins à sa structure qu'au biais induit par l'auto-administration : il est sans doute raisonnable d'estimer que sont surreprésentés dans l'échantillon les professionnels les plus motivés, les plus investis dans la culture professionnelle.

Pour une présentation détaillée de la méthodologie et de l'ensemble des résultats (notamment sur la culture numérique, peu abordée dans cet article) on renvoie au mémoire d'études duquel est issu cet article : David-Jonathan Benrubi, « Et nous ? Enquête sur les consommations culturelles des personnes travaillant en bibliothèque », dir. Christophe Evans, Enssib, 2009, en ligne dans la bibliothèque numérique de l'Enssib*.

* www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-21293

fréquences de pratique (lecture, sorties culturelles, utilisation d'internet) sont particulièrement élevées. Dans le cas du livre, les commentaires laissés par les répondants, mais aussi des échanges de méls avec une vingtaine de répondants ayant déclaré lire un très grand nombre de livres, éclairent quelques modalités de cette très forte lecture qui mériterait d'être passée au crible d'une sociologie plus qualitative.

« J'arrive à lire parfois dans la journée au travail, mais également dans les transports parisiens avec environ deux heures de trajet par jour [...] et le soir. [...] Pour l'instant, j'ai lu en 2008 232 livres, sans compter ceux que j'ai abandonnés [sic]. De plus, nous recevons tous les mois un office de romans, qu'il faut lire, et je dirige un comité petits éditeurs, dont il faut aussi lire les livres. »

Au plan quantitatif (au niveau « macro »), celui sur lequel se situe

notre travail, le principal élément d'explication réside dans la disparition de l'effet d'âge sur la lecture des bibliothécaires³. Cela est d'autant plus frappant que l'effet de genre se maintient – les femmes bibliothécaires sont plus nombreuses à être de fortes lectrices, et moins nombreuses à être de faibles lectrices, que leurs collègues masculins⁴ –, contribuant à la présence d'une forte lecture dans un groupe majoritairement féminin. Les bibliothécaires vont aussi très souvent au cinéma et, là encore, l'élément clé est l'absence d'effet négatif de l'âge sur la fréquence d'une pratique réputée juvénile⁵.

3. Chez toutes les générations d'après-guerre, la part des forts lecteurs « est importante durant la jeunesse [...] tandis qu'elle diminue et se stabilise une fois entré dans la vie active au cours de laquelle les temps de loisirs sont plus rares » (Olivier Donnat et Florence Lévy, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », Paris, Deps, coll. Culture prospective, 2007, en ligne : www2.culture.gouv.fr/deps). Les tests statistiques portant sur nos données indiquent une absence de corrélation entre l'âge et l'intensité de lecture (exception faite de la lecture de bandes dessinées, qui décroît avec l'âge), ce qui rejoint une observation de B. Seibel.

Le renouvellement générationnel ne semble pas modifier la réception du principal média de masse, la télévision, parmi les bibliothécaires. Ceux-ci sont sous-équipés : 82 % des répondants vivent dans un foyer équipé d'une télévision (contre 97 % des Français⁶). Ils se caractérisent par de faibles fréquences d'écoute : 40 % des répondants déclarent regarder la télévision « tous les jours ou presque » (contre environ 80 % des Français). À l'inverse, plus d'un quart des répondants déclarent la regarder moins d'une fois par semaine ou pas du tout, contre 9 % des Français en 1997. Ces chiffres sont d'autant plus frappants s'ils sont comparés à ceux portant sur l'équipement informatique : 95 % des personnes interrogées disposent d'un ou plusieurs ordinateurs (contre 66 % des Français⁷), et 90 % d'une connexion internet (53 % des Français⁸) ; 73,5 % des répondants disent se servir tous les jours ou presque

lins⁴ –, contribuant à la présence d'une forte lecture dans un groupe majoritairement féminin. Les bibliothécaires vont aussi très souvent au cinéma et, là encore, l'élément clé est l'absence d'effet négatif de l'âge sur la fréquence d'une pratique réputée juvénile⁵.

4. *Forts lecteurs* = « Au moins 15 livres lus au cours des deux derniers mois » OU « Au moins 12 auteurs (sur 19 proposés) dont on a lu un livre » OU « Au moins 8 auteurs dont on a lu plusieurs livres » (SAUF « Moins de 5 livres lus au cours des deux derniers mois ») (12,2 % des femmes, 19,3 % des hommes).

Faibles lecteurs = « Moins de 3 livres lus au cours des deux derniers mois » OU « Moins de 3 auteurs dont on a lu un livre » (SAUF « Plus de 5 livres lus au cours des deux derniers mois ») (13 % des femmes, 24,8 % des hommes).

5. Par exemple, 27 % des 40-59 ans sont allés au cinéma au moins 12 fois dans l'année, contre 4 % des Français de cette classe d'âge (SRCV, Statistiques sur les ressources et conditions de vie, 2006). Par ailleurs, les conservateurs vont plus souvent au cinéma que leurs collègues. On n'est pas en moyen ici d'évaluer le rôle des ressources économiques dans les différentes consommations culturelles des enquêtés.

6. Statistiques sur les ressources et conditions de vie 2006, en ligne : www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnono5155.xls

7. Régis Bigot, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », Credoc, 2005, en ligne : www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/et-credoc2005.pdf (p. 35).

8. *Idem*, p. 48.

d'un ordinateur à leur domicile (contre 40 % des Français⁹).

Quels contenus, quelles affinités ?

Les questions portant sur les auteurs, genres littéraires, titres de bandes dessinées, émissions télévisées, genres et titres de films permettent de s'interroger sur les consommations culturelles des bibliothécaires en termes de contenus. Encore faut-il préciser que rien dans notre questionnaire ne permet d'appréhender directement les modalités de consommation de ces contenus : pourquoi tel collègue a-t-il vu tel film ? Par goût, par obligation, par hasard, parce qu'il accompagnait des amis... ? A-t-il aimé, a-t-il été déçu ? Autant de questions qui ne pouvaient pas être posées dans ce cadre et restent sans réponse à ce jour, même s'il est a priori possible de ne pas mettre sur le même plan le fait d'avoir « tous les livres ou presque » d'un auteur et le fait d'en avoir lu « un seul », celui d'avoir vu un film au cinéma ou de l'avoir vu à la télévision, etc.

Il est tentant de commenter chaque résultat – certains « scores » mériteraient qu'on s'y attarde, tel le succès sans égal de *Good Bye Lenin* – mais le propos ici se veut plus général. Observe-t-on des grandes tendances ? En particulier, observe-t-on certaines des grandes tendances contemporaines dévoilées par les sociologues ? Jean-François Hersent les résumait pour les lecteurs du BBF : « S'agissant du rapport à la culture, trois facteurs au moins apparaissent essentiels, liés à l'âge et à l'effet de génération : le recul absolu de la culture consacrée (« légitime », « humaniste », etc.), ainsi qu'une certaine forme d'anti-intellectualisme prononcé chez les adolescents ; la diversité croissante du capital informationnel des jeunes diplômés et la valorisation de l'éclectisme (par exemple la prédominance de la culture scientifique et technique, prédominance renforcée par l'accès de plus en plus massif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication – NTIC – et en particulier internet) ; la montée de l'économie

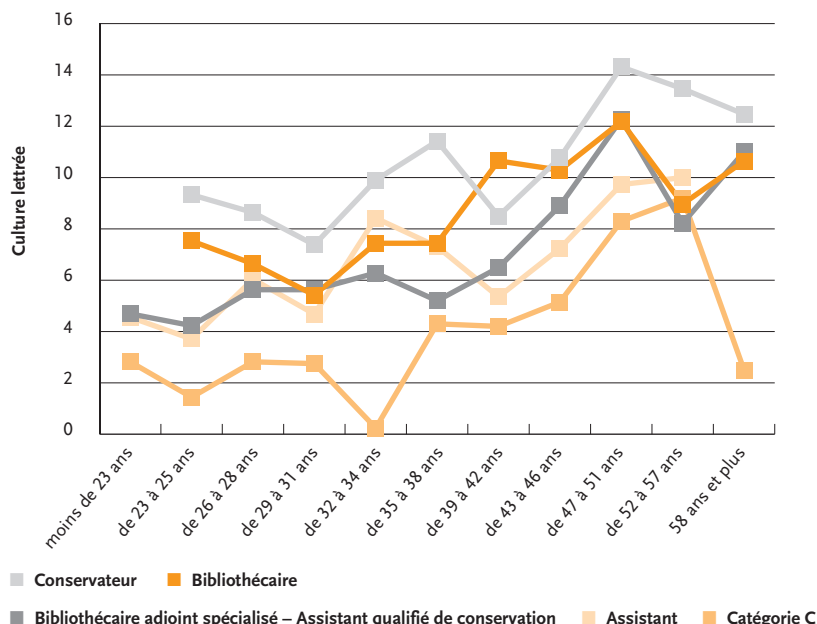


Figure 1
Déclin des humanités

médiatico-publicitaire et les nouvelles voies de la consécration sociale et culturelle¹⁰. »

Déclin d'une certaine culture littéraire...

Le milieu des bibliothécaires est-il touché par le déclin de la culture littéraire de tradition humaniste ? Sans doute parce qu'ils sont largement recrutés dans les milieux littéraires (au sens large), ils constituent dans l'ensemble un public plutôt réceptif aux œuvres culturelles appartenant à cet univers que les sociologues ont tant de mal à nommer depuis que la théorie bourdieusienne de la légitimité a été critiquée (« légitime », « classique », « scolaire », « humaniste »...), et qui renvoie peu ou prou à ce qu'autrefois on eût appelé sans trop hésiter : les humanités. Ainsi, près d'un enquêteur sur deux (et 60 % des conservateurs) déclare lire fréquemment des « classiques de la littérature (romans, nouvelles) ». La culture littéraire des biblio-

thécaires consacre surtout le roman contemporain, puisque les interrogés sont particulièrement nombreux à déclarer lire souvent des romans contemporains étrangers (76 %), des romans contemporains français (67 %) et des romans policiers ou noirs (60 %). Soulignons qu'à l'exception du roman noir (voir *infra*), le goût pour le roman ne varie pas en fonction de l'âge. En comparaison, la place plus faible occupée par la poésie – 13 % de lecteurs fréquents (chez les catégories plus lectrices, conservateurs ou 41-50 ans, la proportion ne dépasse pas 20 %), 32 % de personnes déclarant ne jamais en lire – peut intéresser ceux qui s'interrogent sur la réception de ce genre¹¹, ou sur sa présence en bibliothèque¹². Les chiffres sont à peu près semblables pour la lecture du théâtre, et si l'on réunit les deux variables (à l'instar de nombreux plans de classe-

11. Sébastien Dubois, « Le paysage de la poésie contemporaine : l'introuvable public de la poésie ? », en ligne : <http://pagesperso-orange.fr/lepaysagedelapoésie/Library/pagelectorat.pdf>

12. Alexia Vanhee, « La poésie contemporaine en bibliothèque universitaire », Villeurbanne, Enssib, mémoire DCB, 2009, en ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-21106

9. *Idem*, p. 59.

10. Jean-François Hersent, « Les pratiques culturelles adolescentes : France, début du troisième millénaire », *BBF*, 2003, n° 3, p. 12-13.

Culture légitime, culture non légitime. Quid ?

À plusieurs reprises, dans cet article, on utilise l'épithète « légitime » pour qualifier un bien culturel.

Un concept discuté et utile

De quoi s'agit-il ? D'un concept à la fois très discuté et bien utile. Discuté, d'abord, parce que son efficacité et son plein sens sont liés aux théories de la reproduction et de la distinction, selon lesquelles les institutions culturelles, notamment l'École, produisent une hiérarchie des biens culturels articulée sur la hiérarchie sociale ; les dominés reconnaissent la supériorité de la culture consommée ou pratiquée par les dominants, tout en s'estimant incapables d'y accéder et en éprouvent de la honte ; dès lors, les « effets de légitimité » euphémisent et justifient dans le champ culturel les rapports de force qui se nouent dans les autres champs (politique, social, économique...).

Ce modèle n'est pas sorti indemne des très nombreuses critiques qui lui ont été adressées. Certains sociologues, comme Bernard Lahire, estiment toutefois que se produisent bel et bien des phénomènes de domination culturelle, même si des échelles de légitimité plurielles coexistent dans le monde social (*La culture des individus*, op. cit., chapitre 1). D'autres, alléguant l'irréductibilité de l'expérience culturelle au prestige social qui lui est ou serait associé, réfutent complètement l'expression.

Il reste que la « légitimité culturelle » est entrée dans le vocabulaire courant de la sociologie, notamment sous la forme de ce que Jean-Louis Fabiani nomme – sans les reprendre à son compte – les « usages faibles » de la légitimité culturelle¹. Le concept n'est plus articulé à un modèle systématique d'interprétation du monde social. Il renvoie simplement au constat intuitif qu'une société fortement différenciée ne peut vivre sous le régime d'un relativisme culturel total. Le couple légitime/non légitime permet de résumer des qualifications antithétiques (savant/vulgaire, facile/exigeant, élitiste/populaire, suc-

cès d'estime/succès marchand, originalité/standardisation, confidentiel/médiatique...). Sans doute approximatif, il conserve des vertus heuristiques, qu'on peut mettre à profit pour débusquer des relations au sein des données d'enquête. Mais comment postuler, dans le cadre d'une enquête, qu'un bien est légitime ou peu légitime ? En croisant des faits objectifs – par exemple, le fait que ni Marc Lévy, ni Guillaume Musso ni Anna Gavalda ne figurent à l'index d'un manuel de référence comme *La littérature française au présent*² – et « ce que le sociologue sait par simple participation ordinaire au monde social à travers les catégories ordinaires de perception liées à son âge, à son sexe... » (Lahire), par exemple le fait que la réception des œuvres d'Anna Gavalda et Guillaume Musso est différente. Dans notre cas, la communauté professionnelle de l'enquêteur et de l'enquêté permet de réduire la marge d'incertitude quant au statut de tel ou tel bien culturel au sein du groupe : ainsi, du fait de ma position d'« observateur participant », je peux affirmer que peu de bibliothécaires diront des Bronzés 3 : « C'est du grand cinéma » ; des livres de Marc Lévy : « De la grande littérature » ; de la série *Plus belle la vie* : « du grand art » Ils seront peu nombreux à mettre sur le même plan Jean Échenoz et Stephen King, José Saramago et Michael Connelly.

Définition de la variable

« culture lettrée classique »

+ 3 pour la lecture fréquente et – 1 pour la non-lecture des genres suivants : histoire érudite ou de niveau universitaire, art et histoire de l'art, poésie, classiques de la littérature, littérature antique et médiévale ; – 1 (ignorance), 0 (aucun livre lu), + 2 (lecture d'un livre), + 3 (lecture de plusieurs livres) pour les auteurs suivants : Quignard, Échenoz, Le Tellier, Modiano, Saramago, Bryce Echenique ; + 1 pour une réponse positive à la question « Lisez-vous des critiques littéraires ? » ; + 4 pour une réponse positive à la question « Lisez-vous des revues académiques ou de création ? »

D-J.B.

1. « Peut-on encore parler de légitimité culturelle ? », dans Olivier Donnat et Paul Tolila, dir., *Le(s) Public(s) de la culture : politiques publiques et équipements culturels*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 305-317.

2. Dominique Viart et Bruno Vercier, *La littérature française au présent : héritage, modernité, mutation*, 2^e édition, Bordas, 2008.

ment), il apparaît que seuls 20 % des interrogés déclarent lire fréquemment de la poésie ou du théâtre. Est-ce peu ou beaucoup ? Si l'on pense à la place éminente que ces deux genres littéraires ont tenue dans la culture classique scolaire, on constate que cette culture est loin de s'être conservée intacte dans l'univers des bibliothécaires.

Afin de pouvoir dessiner la répartition de cette culture au sein de la population étudiée, on a construit une variable-score « culture lettrée » synthétisant l'information contenue dans une quinzaine d'autres variables (voir encadré ci-contre). Il apparaît d'abord que le niveau de consommation de cette culture décroît à mesure qu'on descend dans la hiérarchie statutaire de la profession (ce qui est conforme à la théorie classique de la légitimité). Le passage par l'École des chartes semble en revanche avoir perdu de son efficacité (à cet égard !) : alors que les conservateurs chartistes de plus de 40 ans ont des scores supérieurs aux autres conservateurs, ceux qui ont moins de 30 ans ont des scores plutôt inférieurs. Deuxièmement, il décroît aussi à mesure que la population rajeunit. La profession connaît donc, elle aussi, le phénomène général de déclin de cette culture (voir figure 1).

Il faut d'ailleurs souligner qu'une tendance semblable (mais moins forte) s'observe dans le cas de la culture cinéphilie, et on en trouve encore un écho dans la baisse de fréquentation du genre du film documentaire.

« La transformation des rapports à la culture légitime classique prend place dans un processus beaucoup plus long de légitimation de la culture scientifique et, plus récemment, commerciale, qui inscrit davantage les élites diplômées dans leur siècle que dans une tradition humaniste, littéraire et artistique pluri-séculaire¹³. »

... et faible intérêt pour la culture scientifique

On eût donc pu espérer que cette évolution fût le corollaire d'un intérêt nouveau pour la culture technique et

13. Bernard Lahire, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2006, p. 568.

scientifique. Pourtant, la majorité des individus travaillant en bibliothèque, y compris les plus jeunes, semblent continuer de mettre à distance tout ce pan de la culture contemporaine, du moins sous sa forme livresque. Les scores obtenus par les « sciences et vulgarisation scientifique » (14 % de lecteurs fréquents, 28 % de non-lecteurs) ne laissent pas – c’est le jeune bibliothécaire qui parle – d’inquiéter, quant à un possible décalage avec les populations desservies et les attentes de la société civile. D’autant que l’intérêt pour ces matières décroît ! Chez les femmes agents des catégories A et B de plus 50 ans, une sur cinq, chez celles qui ont moins de 25 ans, une sur dix déclarent s’y intéresser fréquemment¹⁴. D’autre part, le constat fait par Jean-Pierre Durand¹⁵ d’une opposition générationnelle entre des directeurs de bibliothèque « militants », politiques, et des « managers-techniciens » est corroboré par le déclin, chez les moins de 50 ans, de l’appétence pour la littérature d’actualité politique (dont on sait la vivacité en librairie) et la sociologie (voir tableau 1).

En contrepartie, le renouvellement générationnel de la profession profite à certains genres littéraires. C’est le cas notamment de la science-fiction qui semble suivre avec quelques décennies de retard le chemin du roman noir, et dans une moindre mesure de l’*heroic fantasy*, dont on sait le succès auprès d’une partie des adolescents, mais qui ne s’est pas encore imposée comme un genre pleinement accepté au sein de la culture romanesque des bibliothécaires (voir figures 2 et 3).

Consommations et légitimité culturelle

Les deuxième et troisième points évoqués par Jean-François Hersent renvoient à la remise en cause du schéma de la légitimité culturelle. Il y a deux

manières d’étudier les consommations culturelles sous l’angle de la légitimité culturelle. La première, utilisée par exemple par Bernard Lahire dans son étude sur les dissonances culturelles individuelles¹⁶, consiste à embrasser d’un même regard toutes les pratiques ou consommations culturelles. La seconde postule l’irréductibilité de chaque domaine culturel. Dans le cadre de cet article, on s’en tiendra à la première¹⁷. On est donc amené à construire deux variables synthétisant l’information sur la consommation des *items* culturels dont on fait l’hypothèse qu’ils sont peu légitimes¹⁸ ou très légitimes¹⁹. À partir de ces variables, on construit trois profils : forte dominante légitime, forte dominante peu légitime, pas de forte dominante. Une méthode d’analyse des données « toutes choses égales par ailleurs » – la régression logistique – permet alors d’évaluer l’influence de diverses variables « explicatives », et des modalités de ces variables, sur la probabilité d’appartenir à l’un ou l’autre de ces profils²⁰. Sont pertinents :

16. Bernard Lahire, *La culture des individus*, op. cit.

17. Pour l’étude des variations du comportement des bibliothécaires en fonction du média considéré, nous renvoyons à notre mémoire d’études, p. 39-54.

18. Auteurs : Guillaume Musso, Dan Brown, Michael Connelly, Helen Fielding, Stephen King, Marc Lévy, Robin Hobb.

Films : *Da Vinci Code*, *Les Bronzés 3*, *Brice de Nice*, *Die Hard 4*, *Bridget Jones 2*. Programmes TV : *Les experts*, *Plus belle la vie*, *La nouvelle star*.

19. Auteurs : Pascal Quignard, Jean Échenoz, Ousmane Sembène, Hervé Le Tellier, José Saramago, Alfredo Bryce Echenique, Patrick Modiano.

Films : *La visite de la fanfare*, *Tournage dans un jardin anglais* (*Tristram Shandy*), *La question humaine*, *Coffee and Cigarettes*, *Truman Capote*. Programmes TV : *Ripostes*, *Métropolis*, *Des racines et des ailes*.

20. Le tableau 2 présente les résultats de deux régressions logistiques, portant sur l’appartenance aux profils culturels à fortes dominantes légitime et non légitime. La particularité de la régression logistique est de

TABLEAU 1 LECTURE ET NON-LECTURE DES LIVRES POLITIQUES ET DE SOCIOLOGIE CHEZ LES AGENTS DE CATÉGORIE A ET B EN FONCTION DE L’ÂGE (n = 1 298) (EN POURCENTAGE)

	Lit fréquemment des livres politiques	Ne lit jamais de livres politiques	Lit fréquemment de la sociologie	Ne lit jamais de sociologie
Moins de 25 ans	10,1	36,7	18,3	16,5
25-30 ans	17	34,3	21,3	16,7
31-40 ans	18	28,7	20,9	17,3
41-50 ans	19	34,3	22,8	18,3
Plus de 50 ans	31,2	17,6	32,2	8

- *L’âge*. C’est le facteur de loin le plus discriminant. Les bibliothécaires âgés ont plus de chances de consommer des biens culturels « légitimes », les moins âgés une culture de « relâchement ».

- *Le grade*. Les agents de catégorie A ont plus de chance de fréquenter une culture « élitiste », et moins de chance de fréquenter une culture « commerciale » ; les agents de catégorie C ont plus de chance de fréquenter cette dernière.

- *Le sexe*. Les hommes, quels que soient leur âge, leur grade ou leur niveau d’études ont tendance à avoir une conscience de légitimité nettement plus forte que les femmes.

- *Le niveau d’études*. Il n’a pas d’effet sur la fréquentation des biens culturels légitimes, ce qui suggère que, dans l’ensemble, la communauté professionnelle invalide ce critère pour l’accession aux produits de la culture savante. Mais cela ne marche pas dans l’autre sens : plus le niveau d’études est élevé, moins la fréquentation de la culture commerciale est probable.

Le premier point recoupe et élargit le constat déjà fait du déclin des huma-

mesurer l’effet « pur » de chaque modalité par rapport à une modalité de référence (choisie aléatoirement) sur la probabilité d’appartenir au profil testé. On traduit généralement « odds ratio » par « rapport des chances », et on dira par exemple que, par rapport aux 31-40 ans, les moins de 24 ans, quels que soient leurs sexe, niveau d’étude et grade, ont 3,02 fois plus de chances d’avoir un profil à forte dominante non légitime.

TABLEAU 2

	Forte dominante légitime		Forte dominante non légitime	
	Odds ratio	Significativité	Odds ratio	Significativité
• Grade				
Catégorie A	1,37	***	0,71	**
Catégorie B	réf.		réf.	
Catégorie C	0,84	ns	1,52	**
• Âge				
Moins de 24 ans	0,82	ns	3,02	***
24-30 ans	1	ns	1,83	***
31-40 ans	réf.		réf.	
41-50 ans	1,51	**	0,72	ns
Plus de 50 ans	3,2	***	0,76	ns
• Niveau d'études				
Bac	0,95	ns	2,12	***
1 ^{er} cycle	réf.		réf.	
2 ^e cycle	1,02	ns	0,56	***
3 ^e cycle	0,85	ns	0,66	**
• Sexe				
Homme	réf.		réf.	
Femme	0,7	***	1,62	***

nités. Le second et, ici dans une moindre mesure, le troisième point sont conformes à la théorie de la légitimité. Notons en passant que le modèle omnivore/univore²¹ ne fonctionne pas, du moins dans le cas de la littérature et du film de fiction (soit des domaines culturels très présents en bibliothèque) : le spectre des consommations culturelles ne se diversifie pas à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie. Le dernier point est plus surprenant : les hommes, fortement minoritaires dans la profession, semblent s'efforcer de se distinguer de leurs collègues femmes – dans leurs déclarations ou dans les faits – par une consommation plus « savante²² ». Mais il faut surtout

insister sur le fait que l'âge l'emporte fortement sur le grade et le niveau d'études comme facteur discriminant de la consommation de bien peu légitimes (les plus jeunes) ou au contraire très légitimes (les moins jeunes). De ce point de vue, et sous l'hypothèse que les différences de grade au sein de la profession recouvrent ou recourent des différences de position sociale, le cas des bibliothécaires donnerait plutôt raison aux tenants du clivage générationnel induit par la culture de masse contre les tenants du « socialisme » des pratiques culturelles²³.

fait d'avoir vu au moins deux films d'auteurs (sur cinq proposés), on observe que, parmi les conservateurs – population où la parité hommes/femmes est plus forte –, les hommes sont moins nombreux que les femmes à remplir cette condition, mais qu'au sein des autres grades, les hommes sont plus nombreux à se déclarer cinéphiles.

23. Hervé Glevarec, « La fin du modèle classique de la légitimité culturelle », dans Éric Maigret et Éric Macé, *Penser les médiacultures : nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, INA-Armand Colin, 2005, p. 70-102.

Les grandes sagas hollywoodiennes (ou inspirées du modèle) constituent sans doute un produit idéal-typique de la culture de masse, définie comme « en aucun cas l'imaginaire de tous, mais l'imaginaire connu de tous²⁴ ». Interrogés sur *Pirates des Caraïbes*, *Matrix*, *Shrek*, *Taxi*, *Le seigneur des anneaux* et *Spiderman*, seuls une cinquantaine de répondants déclarent, pour l'un de ces titres au moins, ne pas voir de quoi il s'agit (28 pour un titre, 20 pour plus d'un titre). On peut être tranquille : l'imaginaire connu de tous l'est aussi des bibliothécaires. Quant au fait d'avoir vu un ou plusieurs volets de ces grandes sagas relevant de la culture du « divertissement », on constate une fois de plus que le facteur générationnel l'emporte fortement sur la distinction par le grade ou le niveau d'études.

Culture des jeunes ?

Si, comme l'écrivait Edgar Morin en 1962²⁵, les lignes de partage dans l'espace des consommations culturelles (de masse) ne sont plus sociales mais générationnelles, alors quelle est, du point de vue de leurs consommations personnelles, l'attitude des bibliothécaires vis-à-vis des biens culturels assimilés à la culture des jeunes ? La question fait écho à l'actualité de la réflexion professionnelle : l'écart démographique entre le personnel des bibliothèques et les usagers de lecture publique a été pointé²⁶, l'accueil des adolescents en bibliothèque municipale fait l'objet de

24. Éric Macé, « Actualité de l'Esprit du temps », introduction à Edgar Morin, voir note suivante.

25. « On peut même se demander si l'opposition des générations ne devient pas, à un moment donné, une des oppositions majeures de la vie sociale : n'y a-t-il pas une différence plus grande, dans le langage et l'attitude devant la vie, entre le jeune et le vieil ouvrier qu'entre ce jeune ouvrier et l'étudiant ? Ces deux derniers ne participent-ils pas aux mêmes valeurs fondamentales de la culture de masse, aux mêmes aspirations de la jeunesse par rapport à l'ensemble des anciens ? » (Edgar Morin, *L'esprit du temps*, nouv. éd., Armand Colin, 2008, p. 159).

26. Christophe Evans, « Vieillesse professionnelle et malentendus intergénérationnels en bibliothèque », *BBF*, 2005, n° 3, p. 46-49.

21. Pour une présentation de cette thèse très en vogue aux États-Unis depuis deux décennies, cf. Richard Peterson, « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives », *Sociologie et sociétés*, 2004, 36/1, p. 145-164, en ligne : www.erudit.org

22. Il est frappant que, indépendamment du grade ou de l'âge, les hommes soient proportionnellement plus nombreux à lire de la poésie. Par ailleurs, si l'on considère le

débats²⁷... Penchons-nous sur le cas du jeu vidéo et du manga, objets fortement ancrés dans la culture des jeunes et/ou des nouvelles générations, et qui occupent une place croissante dans la réflexion professionnelle²⁸.

Jeu vidéo

Cela fait vingt ans que la pratique du jeu vidéo a commencé à se diffuser massivement dans la société, et le phénomène n'a toujours pas été véritablement mesuré, sinon dans sa dimension économique²⁹. La prochaine livraison des *Pratiques culturelles des Français*, espérons-le, y remédiera. En attendant, l'enquête Insee sur les conditions de vie des Français fait exception, quantifiant la pratique du seul jeu en réseau chez les seuls internautes : 44 % des jeunes internautes de 12-17 ans et 28 % des internautes de 18-24 ans ont joué au moins une fois au cours des douze derniers mois (juin 2007)³⁰.

L'absence de mesure quantitative de référence contraste avec la multiplication des études qualitatives et la place importante accordée au jeu vidéo par les études sur la culture adolescente. Une question récurrente, à laquelle l'histoire répondra, est de sa-

27. « Parcours en bibliothèque : des adonaissants aux jeunes adultes », congrès de l'ABF 2008, actes en ligne : www.abf.asso.fr/article.php?id_article=971

28. Anne Baudot, « Les "mauvais genres" dans les bibliothèques publiques : l'exemple du manga », Villeurbanne, mémoire DCB, 2009, en ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2039

Céline Méneghin, « Des jeux vidéos à la bibliothèque », Villeurbanne, mémoire DCB, 2009, en ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2102

29. Voir par exemple la plupart des statistiques disponibles sur le site de l'Alliance française pour le jeu vidéo : www.afjv.com/actu_enquetes.htm

Il est significatif que ni l'édition 1997 des *Pratiques culturelles des Français* ni l'enquête « Participation culturelle et sportive » de l'Insee (2003) n'incluent de questions portant sur le jeu vidéo. Le site GamePro évoque une étude réalisée par Médiamétrie en 2006, mais cette étude est introuvable.

30. Régis Bigot, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », *op. cit.*, p. 202. Rappelons que seul un Français sur deux est internaute.

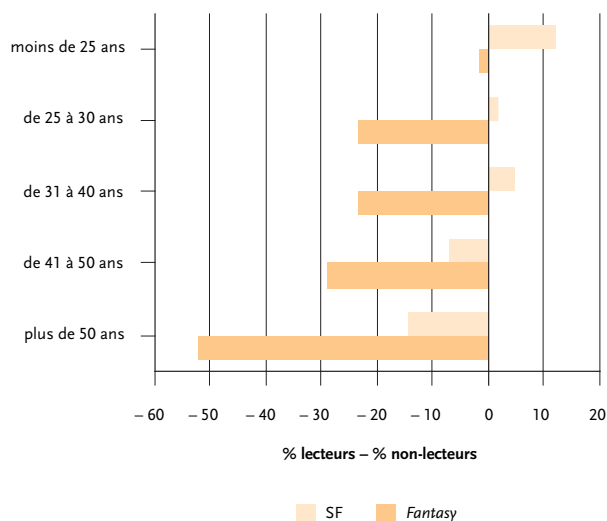


Figure 2
Légitimation de la SF et de la fantasy

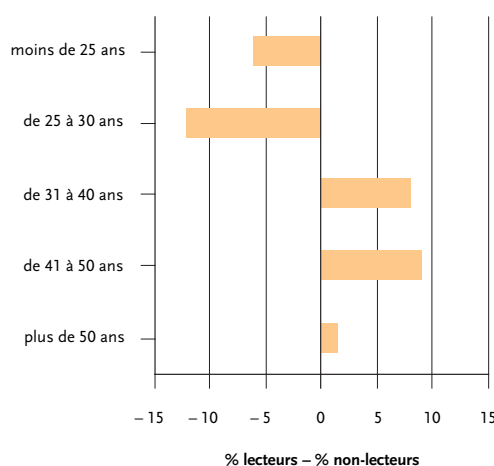


Figure 3
Fin de la vogue du roman noir?

voir s'il s'agit d'une pratique générationnelle – portée par une génération, mais ayant vocation à devenir transversale aux âges de la vie – ou d'une pratique juvénile, propre à la classe des jeunes. Pascal Lardellier présente le jeu en réseau comme la « quintessence de la culture numérique des ados » de la nouvelle génération³¹, mais divers indices laissent supposer que les personnes plus âgées commencent à être touchées par cette pratique culturelle. « *Le jeu vidéo, proclame un article de presse, est bel et bien sorti du "ghetto"*

*jeune dans lequel il a longtemps été enfermé*³². » Surtout, les enquêtes de Dominique Pasquier nuancent fortement l'image d'une classe d'âge entièrement tournée vers cette pratique : en 1999, si 21 % des 9-11 ans et 22 % des 12-14 ans étudiés par Jouët et Pasquier jouaient tous les jours après l'école, ils n'étaient plus que 12 % dans la tranche d'âge 15-17 ans³³. À partir de l'entrée au lycée, « la plupart des garçons

32. « Jeux vidéo à tout âge et pour tous les goûts », *Le Monde*, 19 décembre 2008.

33. Josiane Jouët et Dominique Pasquier, « Les jeunes et la culture de l'écran : enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, 92, 1999, p. 31.

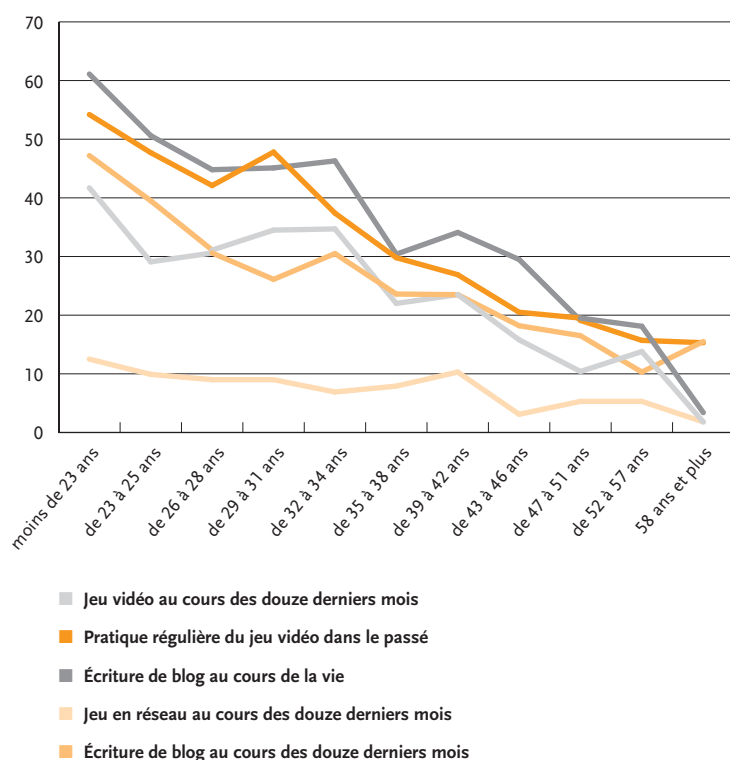


Figure 4
Pratique du jeu vidéo

n'ont plus une pratique aussi intensive qu'avant. Ils jouent par "bouffées" du passé³⁴ (voir figure 4).

La comparaison graphique des réponses aux questions « Avez-vous joué au moins une fois au cours des douze derniers mois ? » et « Vous est-il arrivé, au cours de votre vie, de jouer régulièrement ? » permet de confirmer chez les bibliothécaires une double caractérisation générationnelle et juvénile de la pratique du jeu vidéo. Certes, la proportion d'individus ayant été des joueurs réguliers décroît régulièrement puis s'effondre. Mais les tranches d'âge où les taux de pratique récente sont les plus élevés (les moins de 30 ans) sont aussi celles où l'écart avec les taux de réponse portant sur le fait d'avoir eu dans le passé une période de pratique régulière est le plus fort (écart allant jusqu'à 20 points), ce qui révèle un fort contingent d'individus ayant cessé de jouer à la sortie de la jeunesse (on re-

trouve la même configuration dans le cas du blog). Inversement, le fait que près de 20 % des 47-58 ans déclarent avoir été, à un moment de leur vie, joueurs de jeux vidéo, indique que la pratique s'est propagée chez les générations antérieures à son essor. Mais il y a jeu vidéo et jeu vidéo. Entre le jeu d'échecs et la participation à un MMORPG (Massively Multiplayer Online Role Playing Game) en ligne, qu'y a-t-il de commun ? On doit donc se demander qui, parmi les bibliothécaires, joue, et à quels jeux. Plusieurs faits intéressants ressortent des données.

Le premier est que le clivage par genre l'emporte fortement sur les effets d'âge ou de génération, et cela quel que soit le statut ou le niveau d'études. Les hommes les plus âgés sont proportionnellement aussi nombreux ou plus nombreux que les femmes les plus jeunes à avoir joué au moins une fois à des jeux vidéo au cours de l'année (et cela vaut aussi pour la pratique récente du jeu en réseau). Ce clivage joue particulièrement dans le cas des jeux violents de type FPS (par exemple, 19,6 %

des conservateurs hommes y ont joué au cours de leur vie, pour 1,6 % de leurs collègues femmes) et les jeux de simulation sportive, et relativement moins dans le cas des jeux de gestion et d'aventure.

Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus l'effet d'âge ou de génération s'estompe, voire s'inverse : chez les 41-50 ans, par exemple, 18,6 % des conservateurs ont joué à un jeu d'aventure/jeu de rôle au cours des douze derniers mois (17,6 % des femmes et

“Plus on dispose de capital social, plus on est à même de s'intéresser à des biens culturels exotiques (dont l'étrangeté, en l'occurrence, repose sur leur ancrage générationnel)”

21 % des hommes), pour 13 % des bibliothécaires et des assistants qualifiés, 16 % des assistants, 1 % des magasiniers³⁵. Ce qui nous renvoie peut-être

35. La tendance est la même pour les jeux de gestion, les *wargames*, les jeux de sport ; dans le cas des jeux de type *Doom* et des jeux en réseau, on arrive, quel que soit le statut, à des taux proches de la non-pratique.

34. Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005, p. 93.

au modèle univore/omnivore (dont on a dit qu'il ne fonctionnait pas dans le cas des lectures des bibliothécaires) : plus on dispose de capital social, plus on est à même de s'intéresser à des biens culturels exotiques (dont l'étrangeté, en l'occurrence, repose sur leur ancrage générationnel³⁶).

Enfin, on doit se poser la question de l'antagonisme ou de la consonance de la pratique du jeu vidéo avec d'autres formes de consommations culturelles. En particulier, le jeu vidéo entre-t-il en contradiction avec la culture humaniste³⁷ ? Cela dépend du type de jeu vidéo (voir tableau 3). Ainsi, le genre du jeu de gestion (type *Sim City*) jouit d'une certaine neutralité vis-à-vis de la culture lettrée, à la différence du *shoot'em up* ou du jeu de sport (ou encore du jeu d'aventure, même s'il reste le genre le plus joué par l'ensemble des bibliothécaires, y compris les plus investis dans la culture lettrée). Le jeu en réseau occupe une place à part : dans l'ensemble moins répandue chez les bibliothécaires, sa pratique est aussi plus dépendante du grade (elle est boudée par les conservateurs), plus antagoniste de la culture lettrée (mais aussi des fortes fréquentations du cinéma et du théâtre, qu'elle concurrence sur le terrain des cultures de sortie), plus dépendante du visionnage des films que nous avons classés comme peu légitimes...

Plus généralement, la pratique du jeu vidéo est fortement corrélée à d'autres pratiques caractéristiques de l'actuel univers culturel juvénile. Ainsi, quels que soient leur âge, leur grade ou leur sexe, les bibliothécaires qui lisent des mangas et ceux qui ont vu les grandes trilogies du cinéma

TABEAU 3 TYPES DE JEU VIDÉO PRATiquÉS SELON LE DEGRÉ DE CONSOMMATION DE LA CULTURE LETTRÉE ÉLITISTE (EN POURCENTAGE)

	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Ensemble
Jeu d'aventure	28,2	22,4	18,4	16,5	21,7
Stratégie, wargame	15,9	10,3	10,6	11,4	11,9
Gestion	14,6	14,7	12,7	12,2	13,7
Sport	13,6	11,1	11,5	8,2	11,3
Shoot'em up	10,8	8,1	6,1	5,1	7,7
Jeu	27,9	25,2	20,4	21,6	23,9
Jeu en réseau	9,5	9,3	5,5	5,5	7,6

américain sont proportionnellement bien plus nombreux à jouer aux jeux vidéos. Par ailleurs, l'intérêt pour la science-fiction³⁸, qui présente sans doute des affinités thématiques avec l'univers du jeu vidéo, augmente fortement la probabilité d'être joueur (voir tableau 4).

Manga

Pour appréhender la fréquentation par les bibliothécaires de l'univers du manga, on a posé deux questions, éloignées l'une de l'autre dans le déroulement du questionnaire : « Combien de mangas avez-vous lus au cours des douze derniers mois ? » ; et « Sur les cinq titres suivants³⁹, de combien avez-vous entendu parler, avez-vous lu au moins un tome, vu un épisode en dessin animé ? ».

Dans aucune classe d'âge, la part des lecteurs d'au moins 24 mangas ne dépasse 16 %, alors qu'on peut objectivement considérer que ce critère de lecture soutenue de mangas est minimaliste, puisque les fans de mangas déclarent en lire des centaines. La courbe des lecteurs de quelques mangas (1 à 5) ne descend qu'une fois en deçà de 20 % : seuls 16,8 % des 58 ans et plus ont lu entre 1 et 5 mangas). Bref, la lecture de mangas n'est jamais massive, même chez les plus

jeunes qui sont comparativement plus nombreux à en lire ; à aucun moment, elle ne disparaît complètement, même chez les plus âgés, dont les trois quarts n'en ont jamais lu. La mangaphilie est donc peu répandue chez les bibliothécaires, mais pas la curiosité.

La variable-score construite à partir des réponses portant sur les cinq titres⁴⁰ permet de préciser un seuil autour de 40 ans, c'est-à-dire un peu au-dessus du seuil de la génération manga (occidentale). En effet, si quelques dessins animés sont apparus sur la deuxième chaîne publique dès la fin des années 1970, c'est la déréglementation de l'audiovisuel et l'investissement des chaînes privées (TF1 et La Cinq) dans les programmes pour la jeunesse qui ont promu sur le petit écran les mangas japonais (peu coûteux). Or, ceux qui avaient entre 8 et 12 ans en 1987 ont entre 29 et 33 ans aujourd'hui. Il y a bien un intérêt en quelque sorte non générationnel ou « extra-générationnel » pour le manga. Ce que confirme d'ailleurs un « retour aux données » : un conservateur travaillant à la BnF, âgé de 37 ans, en a lu « 700 environ » ; une assistante qualifiée travaillant en BM, âgée de 37 ans, dit en lire « 10 par semaine » ; âgée de 38 ans, célibataire et sans enfants, une

36. Cette hypothèse a été formulée plus largement pour le rapport à l'informatique : Michel Gollac et Francis Kramarz, « L'informatique comme pratique et comme croyance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 134/1 (2000), p. 4-21.

37. Le jeu vidéo est-il « illégitime » ? Dominique Pasquier rappelle que le jeu vidéo, en tant que tel, n'a jamais connu le même procès de délégitimation que la télévision : « Les lycéens issus de milieux favorisés, qu'ils soient joueurs ou non, ne tiennent pas de discours de dépréciation de la pratique comme ils en tiennent sur la télévision » (*Cultures lycéennes...*, op. cit., p. 91).

38. Variable-score SF construite à partir des réponses aux questions « Matrix », « Philip K. Dick », « Genres littéraires lus fréquemment » et « Genres jamais lus ». Nota : l'intérêt pour la SF est relativement indépendant de l'âge.

39. Akira, Le Nouvel Agnyo Onshi, Death Note, Ghost in the Shell, Nausicaä.

40. Parmi les mangas proposés, trois font figure de classique, et deux sont de grands succès récents. Sous leur forme dessinée ou animée, les classiques ont touché un plus grand nombre de bibliothécaires. Parmi les deux titres récents, *Death Note*, plutôt destiné aux adolescents et ayant bénéficié d'une importante médiatisation, a été beaucoup plus lu et vu par les répondants que *Le Nouvel Agnyo Onshi*, qui a pourtant connu un fort succès d'estime.

bibliothécaire déclare en lire « environ de deux à six par jour en moyenne »...

Un fait particulièrement intéressant est que la dépendance à l'âge est beaucoup plus forte dans le cas des mangas lus que dans celui des mangas vus en dessins animés. Ainsi, 36,5 % des 41-50 ans ont lu au moins un tome d'un titre (sur cinq proposés), 12,6 % au moins un tome de trois titres, mais seulement 21 % en ont vu au moins un épisode animé d'un titre et 4,5 % de trois titres. En d'autres termes, alors même que les dessins animés japonais ont précédé en France la vogue des mangas en librairie, l'intérêt extra-générationnel pour le manga a trouvé un débouché dans le livre, support familier aux bibliothécaires⁴¹. La lecture du manga est en outre faiblement clivée

“Les bibliothécaires eux-mêmes lisent-ils des best-sellers ?”

en fonction du sexe et du grade, alors que les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir regardé des mangas animés.

La connaissance de l'univers du manga étant souvent liée à l'intérêt pour un genre qui occupe de plus en plus de place dans les débats profes-

TABLEAU 4 TAUX DE PRATIQUE DU JEU EN RÉSEAU SELON L'INTÉRÊT POUR LA SCIENCE-FICTION (EN POURCENTAGE)

	Très faible	Faible	Moyen	Fort
Moins de 25 ans	3	14	9	32
25-31 ans	2	8	5	23
31-40 ans	5	4	7	20
41-50 ans	3	0	11	21
Plus de 50 ans	3	2	5	19

28,2 % des répondants ayant une très faible consommation de culture lettrée élitiste ont joué à un jeu d'aventure au cours des douze derniers mois.

sionnels⁴², notamment ceux portant sur l'accueil des adolescents, il n'est pas étonnant que l'intérêt pour la littérature jeunesse augmente la probabilité d'être lecteur de mangas.

Quels apports pour la réflexion professionnelle ?

À quoi tout cela sert-il ? À rien, peut-être. En tout cas, pour l'instant. L'enquête avait un but fondamentalement descriptif⁴³. Et si tant est qu'on puisse tirer des conclusions de ce travail pour le métier, celles-ci seront nécessairement provisoires et partielles : l'étape de l'interprétation viendra plus à point quand d'autres dispositifs systématiques d'enquêtes, dotés d'autres focales, auront été mis en place. Quittons, cependant, le point de vue sociologique pour proposer quelques réflexions et pistes de travail.

Peut-on intégrer les résultats de cette enquête au questionnement de l'adéquation des bibliothécaires et de leurs publics, voire à celui de l'équili-

bre entre l'offre et la demande en bibliothèque ?

Considérons la question des best-sellers, qui tel le Matou revient. À plusieurs reprises, Claude Poissenot a tenté d'établir un lien de causalité entre leur présence dans les collections et l'affluence du public, pointant ce qu'il perçoit comme un blocage des bibliothécaires devant un ordre dicté non par des procédures de sélection intellectuelle ou esthétique, mais par le marché⁴⁴. Convaincus ou non par cette idée, d'aucuns pourront alors se demander : les bibliothécaires eux-mêmes lisent-ils des best-sellers ? On sera alors rassuré de voir que, certes, l'analyse factorielle des correspondances portant sur l'ensemble des auteurs lus donne à voir une polarisation de l'espace des lectures entre un pôle légitime et un pôle non légitime – il est peu probable d'avoir lu plusieurs livres d'Hervé Le Tellier et plusieurs livres d'Helen Fielding, etc. –, mais que cette polarisation disparaît dans le cas des lectures uniques : dans les deux sens, la curiosité bibliothécaire favorise les incursions exotiques. Qu'en outre, un tiers des agents de catégorie A et la moitié des agents de catégorie B ont lu au moins un livre de Marc Lévy ou de Guillaume Musso, tandis que 40 % de la population enquêtée ont lu plusieurs livres d'Anna Gavalda. Que les jeunes bibliothécaires lisent plus de best-sellers que les anciens. Etc.

Tout cela est insuffisant. La constitution des collections n'est-elle pas un jeu de billard à trois bandes, entre les consommations personnelles des acteurs, la technique bibliothéconomique et la culture professionnelle, les attentes du public ? On suppose le dernier terme connu. On a essayé de documenter au moins partiellement le premier. Force est de reconnaître que, faute de mesure quantitative, le deuxième est loin d'être aussi connu qu'on pourrait le croire, même après

41. Par ailleurs, la légitimation du manga dessiné est plus avancée que celle de la japanimation (Anne Baudot, « Les “mauvais genres” dans les bibliothèques publiques : l'exemple du manga », *op. cit.*, p. 30).

42. Citons la brochure sur les mangas de la BM de Dinard (www.ville-dinard.fr/biblio/pdf/brochure-manga1.pdf), le grand événement produit par la BMVR de Nantes, qui fut salué par un site d'amateurs (www.animeland.com/index.php?rub=news&id=969), et plus généralement la hausse annuelle du nombre d'occurrences du lemme « manga » dans les archives de biblio-fr entre 2000 et 2008.

43. On peut appliquer à une bonne partie de la réflexion professionnelle la critique que certains sociologues font à la sociologie, à savoir d'avoir tendance à théoriser sur la base d'un faible matériau empirique. Cf. Bernard Lahire, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2006, p. 32-33.

44. Claude Poissenot, « Les bibliothécaires face à la sécularisation de la culture », dans Bertrand Calenge, *Bibliothécaire : quel métier ?*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2004, et « Enquête sur la présence des succès de librairie dans les médiathèques », *Bibliothèque*, 1/4 (septembre 2004), en ligne : www.hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/06/23/75/PDF/sic_00000972.pdf

cinquante ans de publications du *Bulletin des bibliothèques de France*, et un numéro consacré à l'environnement professionnel! Même dans une approche qualitative, il n'existe pas à notre connaissance d'étude globale descriptive (et non normative) des pratiques d'acquisition⁴⁵. À quand une thèse sur la manipulation de *Livres Hebdo*? On pourra alors commencer à évaluer l'impact réel des consommations personnelles sur l'exercice du métier. On dispose toutefois d'une première piste: en lecture publique, l'influence de la culture personnelle sur l'exercice du métier et celle réciproque de la pratique professionnelle sur les consommations culturelles sont perçues comme fortes ou très fortes, et la première plus forte que la seconde (bien que ce sentiment décroisse avec l'ancienneté dans le métier). Cela met sur la piste d'une forte influence des consommations personnelles en lecture publique, d'autant qu'*a contrario*, en documentation universitaire, les influences sont moins perçues, et la différence est inversée.

Constatant la fin du « modèle encyclopédique » de bibliothèque, Patrick Bazin appelle une évolution de la relation bibliothécaire/usager: « *Cela suppose, inévitablement, d'accepter, d'une part, une bonne dose d'hybridation culturelle et, d'autre part, une approche orientée services, ne craignant pas, dans une certaine mesure, les pressions du consumérisme. C'est seulement à ce prix que les bibliothécaires pourront espérer remplir leur rôle de passeur et contribuer à l'animation d'un véritable espace public*⁴⁶. »

Si la culture et la technique professionnelles font écran entre l'individu chargé de constituer les collections et ceux qui en sont les usagers, la relation interpersonnelle entre le bibliothécaire et l'utilisateur de la bibliothèque est immédiate. Alors qu'on donne une importance toujours plus grande à l'accueil convivial des publics, la crainte

— légitime ou fantasmatique — est celle d'un hiatus culturel, distinctif ou générationnel. De ce point de vue, on peut trouver rassurant le fait que des bibliothécaires aient joué à des jeux vidéo au cours de leur vie (même si cela n'a guère d'incidence sur la question de savoir s'il doit y avoir des jeux vidéo en bibliothèque ou non), et très rassurant que les bibliothécaires de lecture publique soient plus nombreux encore dans ce cas.

En revanche, on a dit plus haut que l'inscription des bibliothécaires dans le mouvement d'éloignement des formes traditionnelles de la culture ne s'accompagnait pas d'un intérêt croissant pour la culture scientifique. Le profil très littéraire des bibliothécaires n'est-il pas trop homogène? Au terme d'une campagne de semaines-tests réalisée à la BPI, il ressortait que les sciences et techniques représentaient 19 % de l'utilisation des fonds mais 13 % de la collection (tandis que les langues et littérature représentaient 14 % des consultations, et 30 % de la collection)⁴⁷. Certes, les usages documentaires varient d'un champ de la connaissance à un autre, mais ne peut-on malgré tout s'interroger sur une éventuelle sous-représentation des sciences dans les bibliothèques publiques? Du côté de la documentation universitaire, les services communs de la documentation recrutent tous les ans des agents amenés à gérer des collections exclusivement scientifiques. Certes, la bibliothéconomie (française, notamment) postule qu'il n'est pas nécessaire de connaître un domaine pour en gérer la documentation, mais, en termes

de contact avec le public, avec les responsables, avec les enseignants, ne serait-il pas bon que le personnel français des bibliothèques dispose d'une réserve moins marginale d'agents intéressés par les sciences? Il suffirait d'une épreuve optionnelle de mathématiques niveau bac + 2 pour ouvrir la porte des concours à une vaste et

“L'inscription des bibliothécaires dans le mouvement d'éloignement des formes traditionnelles de la culture ne s'accompagne pas d'un intérêt croissant pour la culture scientifique. Le profil très littéraire des bibliothécaires n'est-il pas trop homogène?”

nouvelle population, qui, en outre, aurait l'avantage d'être plus masculine. D'autant qu'on a montré que l'appartenance à la profession n'annule pas les effets de genre. Or, l'ensemble des questions portant sur la culture numérique des bibliothécaires, que l'on n'a pas abordé ici faute de place, corrobore le même constat: l'informatique dessine un territoire masculin, qu'il s'agisse de la participation à Wikipédia, du téléchargement de musique, du blog, de l'écriture de code informatique... ●

45. Une étude qui prolongerait celle de Carole Tilbian, « Évaluation et sélection de romans en bibliothèque. Discours et pratiques d'acquisition: l'exemple lyonnais », dir. Michel Melot, mémoire DCB, janvier 2007, en ligne: www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-774

46. Patrick Bazin, « Plus proche des lointains », *BBF*, 2004, n° 2, p. 12.

47. Muriel Amar et Bruno Béguet, « Les semaines tests: évaluation de l'utilisation des collections imprimées sur place à la BPI », *BBF*, 2006, n° 5, p. 36-42.